APPEL À PROJETS

PRIX CAPITAINE CHOMEL DE JARNIEU

Créé en 2019 en hommage au capitaine Chomel de Jarnieu (E08), mort pour la France au Mali, le **Prix capitaine Chomel de Jarnieu** d'un montant de **2 500 euros** récompense un projet porté par une association étudiante de l'ESSEC.

Objectif du prix : soutenir un projet en France avec un impact solidaire, social ou éducatif pour le bien commun.

NOUVEAUTÉ - CANDIDATURES ET CALENDRIER SIMPLIFIÉS | DATES CLÉS

- **17 septembre** : ouverture des candidatures
- **17 octobre 2025 :** Phase de pré-sélection : date limite de réponse au formulaire avec le résumé du projet
- **14 novembre 2025 :** Phase de sélection : Si le projet est présélectionné, date de remise du dossier complet
- **Fin novembre 2025 :** Jury de sélection du prix et annonce des résultats
- **Décembre 2025 :** Versement de la dotation du prix
- **Printemps 2026 :** Remise du prix lors de la Cérémonie de la Fondation ESSEC à Paris

RÈGLEMENT DU PRIX CAPITAINE CHOMEL DE JARNIEU

1. Objet de l'appel à projets

Cet appel à projets vise à récompenser et encourager l'engagement des étudiants ESSEC, dans des projets avec une dimension humaine et en faveur d'autrui en France. Il vise également à soutenir financièrement un projet ayant un impact solidaire, social ou éducatif pour le bien des personnes.

2. Dotation financière

Les lauréats recevront une dotation financière d'un montant de **2 500 euros**.

3. Critères de sélection des projets

- La dimension humaine et collective du projet

- Son inscription dans des actions menées en France et au service du bien commun ou de personnes en difficulté

Les éléments suivants seront pris en compte lors de l'évaluation :

- L'impact du projet : la clarté des objectifs, le nombre de bénéficiaires, l'utilisation des fonds dans la durée
- L'importance de la dotation dans le budget total du projet

4. Critères d'éligibilité des candidatures

Les candidats, pour être déclarés éligibles, doivent représenter une association étudiante de l'ESSEC à la date de dépôt de la candidature.

Les associations lauréates des 3 dernières années ne peuvent pas recevoir de nouveau le prix.

5. La procédure de sélection de l'association lauréate

L'association lauréate sera sélectionnée par un jury composé de la famille du capitaine Chomel de Jarnieu, d'un de ses camarades et de représentants de la Fondation ESSEC, de l'ESSEC et d'ESSEC Alumni.

6. Conditions de remise des candidatures et pièces constitutives du dossier

La présélection des projets

Pour candidater, les associations devront envoyer **un résumé écrit de leur projet** (500 caractères maximum) **avant le 17 octobre 2025 à 23h59** via le formulaire Google Form.

Le dossier de pré-sélection complet devra comporter les éléments suivants :

- Nom de l'association
- Nom et prénom du (des) porteur(s) du projet
- Adresse email du contact principal
- L'impact du prix sur le projet en une phrase
- Résumé écrit du projet en 500 caractères maximum

La sélection des projets

Si le projet est présélectionné, les associations retenues seront informées par email et devront envoyer un dossier de candidature complet à fondation@essec.edu **avant le 14 novembre 2025 à 23h59**, avec l'objet « Prix capitaine Chomel de Jarnieu – Candidatures 2025-2026 ».

Le dossier de candidature complet devra comporter les éléments suivants :

- Un résumé du projet en une phrase
- L'impact du Prix sur le projet en une phrase
- Une présentation courte du projet (au format PDF avec dix slides maximum) tenant compte des critères de sélection des projets de l'article 3 de ce règlement.

Sur un même document, toutes les informations suivantes :

- Nom et prénom du (des) porteur(s) du projet
- Nom de l'association
- Numéro de téléphone et adresse email du contact principal

- Copie de(s) la carte(s) d'identité de(s) porteur(s) du projet et identifiant ESSEC
- Justificatif de création de l'association

Les dossiers de candidature incomplets ne pourront être examinés.

7. Communication des résultats

La Fondation informera l'association lauréate par email.

8. Communication autour du Prix capitaine Chomel de Jarnieu

Une communication sera réalisée sur l'association lauréate du prix et son projet, puis diffusée à l'ensemble de la communauté ESSEC à travers différents supports de communication (site internet, newsletters, magazine Reflets, réseaux sociaux, …) de la Fondation ESSEC, de l'ESSEC et d'ESSEC Alumni.

Engagement des lauréats du prix

L'association lauréate s'engage à :

- se rendre disponible pour la remise symbolique du prix lors de la cérémonie de la Fondation ESSEC au printemps 2026 à Paris
- réaliser un témoignage écrit ou autres actions de communication concernant le prix
- envoyer un courte synthèse du projet réalisé grâce à la dotation et quelques photos

9. Acceptation du présent règlement

Le dépôt de candidature pour l'appel à projets implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.